

Offre de co-financement bateaux handivoile

Hansa 303

La FFVoile avec sa commission handivoile en lien avec AG2R – La mondiale propose à ses structures (clubs, CDV, classe) une offre de co-financement de Hansa 303 complet dans le cadre de son appel à projet annuel.

10 bateaux sont ainsi mis en vente au tarif pour les structures fédérales **de 4955 €** (prix public 9190 €).

Ce co-financement s'organise dans le cadre du championnat d'Europe Hansa et en amont pour diverses actions internationales et locales de la commission. Les bateaux seront disponibles à l'issue du championnat le 27 octobre 2017 à Mèze.

Les structures peuvent commander 1 bateau. Toute demande supplémentaire ne sera possible qu'en fonction des disponibilités. Dans tous les cas, le bon de commande n'est valable que pour 1 seul bateau.

Procédure :

1. le club remplit son bilan d'activité (si cela n'est pas déjà fait dans le cadre de la demande de label) <http://labels.ffvoile.net/> (même si la demande de label est finie, vous pouvez toujours mettre à jour votre bilan)
2. le club remplit l'appel à projet handivoile 2017 sur Internet via ce [lien internet](#)
3. le club remplit et renvoie le bon de commande ci-après et y joint 2 chèques à l'ordre de la FFVoile
 - a. le premier de 2500 € correspondant à l'acompte, il sera débité mi avril
 - b. le second de 2455 € du solde sera débité à la livraison.
4. Si vous souhaitez commander plusieurs bateaux, il vous faut faire plusieurs bons de commande avec pour chacun les 2 chèques correspondants.

Le bon de commande est à renvoyer avec les chèques au plus tard le 1^{er} mars 2017 à :

FFVoile – commission handivoile

17 rue H Bocquillon

75015 Paris

Pour toute information complémentaire : handivoile@ffvoile.fr

Offre de co-financement bateaux handivoile 2017

Hansa 303

Bon de commande

Nom du club :

N° du club :

Personne en charge du dossier :

Téléphone :

Mail :

Le club commande un hansa 303 au tarif de 4955 € TTC.

Ce bateau sera disponible à la suite du championnat d'Europe le 27 octobre à Mèze et aura été utilisé pour cette régata et pour diverses actions de la commission handivoile.

Le club s'engage en fonction des demandes de la FFVoile et si le bateau n'est pas utilisé par le club pour cette même demande à mettre à disposition ponctuellement et gracieusement le bateau à la commission handivoile.

Le transport du bateau pour la livraison sera à la charge du club.

Paiement : Il est demandé 2 chèques à l'ordre de la FFVoile

- le premier de 2500 € correspondant à l'acompte, il sera débité mi avril.
- le second de 2455 € correspondant au solde, il sera débité à la livraison fin octobre

Fait à _____ le _____

Mention « lu et approuvé » + cachet du club + signature du président